

Le Seigneur, par l'intermédiaire de Moïse, nous a donné le commandement suivant :

(Tu n'introduiras pas d'abomination dans ta maison, car tu seras, comme elle-même, voué à l'extermination. Tu la détesteras et tu l'auras en abomination, car il est voué à l'extermination. ») Deutéronome 7,26

Aujourd'hui, le Seigneur nous donne le commandement suivant, en référence au précédent :

« De même, tu n'introduiras pas d'abomination dans le temple de Dieu afin de ne pas le profaner, en provoquant le Seigneur ton Dieu. Oseras-tu le défier ? »

Il est clair que si nous ne devons pas introduire une abomination dans notre maison, a fortiori, nous ne devons pas l'introduire dans le temple de Dieu, pour les raisons mentionnées ci-dessus. Le Seigneur hait ce qui est abominable ou détestable à ses yeux, comme ce qui Lui vole sa gloire, comme une image matérielle réalisée par nos mains appelée « idole », devant laquelle on se fait le signe de la croix en reconnaissant en elle la Divinité de Dieu, en attribuant à un objet corruptible le pouvoir Divin du Dieu incorruptible, en tant qu'Esprit de vie éternelle vivant dans le ciel, qui a parlé à plusieurs reprises depuis le ciel, comme dans les sept circonstances suivantes :

- 1) A Moïse, depuis la nuée obscure, au moment de l'exode des Israélites, en disant :
(« Tu diras ainsi aux Israélites : « Vous-mêmes avez vu que je vous ai parlé du ciel !) Exode 20,22
- 2) Aux personnes présentes, depuis le ciel, le jour du baptême de Jésus, en disant :
(« Celui-ci est mon Fils bien-aimé : en lui j'ai mis ma complaisance ».) Matthieu 3,17
- 3) À Pierre, Jacques et Jean, depuis la nuée lumineuse le jour de la transfiguration de Jésus, disant :
(« Celui-ci est mon Fils bien-aimé : en lui j'ai mis ma complaisance. Écoutez-le. ») Matthieu 17,5
- 4) À Saül, le jour de son aveuglement, par la lumière resplendissante de Jésus autour de lui, en disant :
(« Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ? Il vous est difficile de vous retourner contre l'aiguillon. »)
Actes des Apôtres 26,14
- 5) Au soussigné, par une vision de l'obscurité en plein jour le 6 janvier 2017, me faisant comprendre la proximité du Jour du Seigneur.
Voir « Deux visions de l'obscurité !.pdf ».
- 6) Au soussigné, le jour où il m'a fait voir dans le ciel bleu un grand « ? » de nuages blancs, le 05/02/2022, répondant à ma question et la confirmant : « Suis-je Élie ? ».
Voir « Deux signes grandioses depuis le ciel !.pdf ».
- 7) À tous les hommes de la terre, le jour de l'apparition dans l'espace d'un grand « ? », le 26/06/2023, confirmant une fois de plus cette identité.
Voir « Deux signes grandioses depuis le ciel !.pdf ».

Lorsque le Seigneur nous parle, il ne doit pas nécessairement le faire en nous faisant entendre sa voix. Étant un Être spirituel tout-puissant, il peut décider de nous donner un signe du ciel ou de la terre pour nous communiquer son message, mettant ainsi à l'épreuve notre foi, qui est bien plus précieuse que l'or et qui doit être digne de louange, de gloire et d'honneur, le jour où le Seigneur Jésus se manifestera visiblement du ciel dans toute sa gloire, en son grand et terrible jour.

En effet, Jésus Lui-même, le Fils de Dieu, a déclaré que Dieu est Esprit et qu'il veut être adoré comme tel, c'est-à-dire reconnu comme un Être spirituel.

La citation suivante de l'Évangile le confirme :

(Dieu est Esprit, et ceux qui l'adorent doivent adorer en Esprit et en Vérité.) Jean 4,24

Nous ne pouvons donc pas adorer, vouer un culte ou vénérer une idole matérielle, quelles qu'en soient l'image et la matière, car Dieu est un Être spirituel immatériel de pure énergie spirituelle, doté d'une volonté propre.

Une image matérielle peut-elle avoir une volonté ?

La volonté appartient à l'Esprit et non à un objet.

On ne peut donc pas se fier à un objet qui n'a pas de volonté.

Si quelqu'un croit pouvoir recevoir un miracle d'une image, et s'il le reçoit, ce miracle n'est certainement pas l'œuvre de Dieu, mais de Satan, puisqu'il peut faire des miracles mensongers pour tromper l'homme, en lui faisant adorer un faux Dieu, c'est-à-dire un objet idolâtre abominable, un instrument du diable. En adorant une idole, l'homme manifeste son incrédulité en niant l'existence du glorieux Esprit de Dieu, ce qui entraîne aussi l'impossibilité d'obtenir des miracles de la part du Seigneur.

Nous pouvons le comprendre à partir de la citation suivante de l'Évangile :

(Et là, à cause de leur incrédulité, il ne fit pas beaucoup de prodiges.) Matthieu 13,58

Cela justifie que les miracles obtenus au moyen d'une idole ne soient pas réalisés par Dieu, mais par le diable.

La puissance de Satan à travers un objet idolâtre ou une abomination se manifeste pour la raison suivante :

Satan étant un Esprit, un Ange de Dieu devenu mauvais, peut agir à travers une idole matérielle pour la posséder, conduisant l'homme à la tentation en le trompant, lui faisant adorer ce qu'il ne devrait pas adorer, lui faisant même croire que la Divinité de Dieu appartient à un objet corruptible, offensant la gloire de Dieu.

Ces objets abominables n'existaient pas et n'existeront plus un jour.

Comment pouvons-nous leur faire confiance ?

La bonne chose à faire est de faire confiance à l'Esprit éternel de Dieu, qui a toujours existé et existera éternellement.

Sinon, comment pourrions-nous croire en la vie éternelle annoncée par Jésus ?

En adorant une idole, nous adorons l'Esprit de celui qui demeure en elle, à savoir Satan, provoquant la jalousie du Seigneur pour avoir adoré une créature et non le Créateur.

En ce qui concerne le culte d'une idole ou d'une image bidimensionnelle non photographique, nous pouvons faire trois considérations :

(1)

L'idole s'avère n'être qu'un dessin.

Le prétendu visage représenté ne peut même pas être qualifié de visage.

Un visage peut-il toujours avoir la même expression ?

Pour l'image représentée par l'idole, même si elle est tridimensionnelle, ne pourrait changer que par l'action du diable avec l'un de ses prodiges trompeurs, comme lorsqu'il anime la future statue de la bête avec la permission de Dieu.

La citation de référence est la suivante :

(Elle avait aussi le droit d'animer la statue de la bête, de sorte que cette statue pouvait même parler et mettre à mort tous ceux qui n'adoraient pas la statue de la bête) Apocalypse 13,15

Même si l'idole était l'image photographique du véritable visage de la personne représentée, il serait erroné de l'adorer, car, comme nous l'avons dit, le Seigneur veut être adoré en tant qu'Esprit.

En effet, Jésus s'est manifesté sur la terre à une époque où la photographie n'existait pas encore, afin de ne pas se laisser photographier et d'éviter que nous ne soyons trompés en adorant sa photo.

(2)

Le nom même que nous donnons à l'idole est trompeur, car il n'y a ni vérité ni vie dans l'image, c'est une œuvre morte. Ainsi, l'image présumée de Marie, mère de Jésus, par exemple, ne peut être appelée Marie, et nous ne pouvons lui donner aucun autre nom. Il en va de même pour le visage du Seigneur Jésus, dont la représentation est encore plus grave, puisqu'il est le Fils de Dieu.

(3)

L'idole que nous nous fabriquons parfois en tant que patron d'une ville ne peut pas avoir de pouvoir Divin, ce qui est également démontrable. Avant sa réalisation, qui était le saint patron de cette ville ? N'était-ce pas le Seigneur ? Ou bien le Seigneur a-t-il délégué la protection de la ville à une abomination, reniant ainsi sa propre gloire ? Lorsque l'idole n'existera plus, qui sera le patron de cette ville ? Ne sera-t-il pas toujours le Seigneur, notre Dieu ?

Le Seigneur, par l'intermédiaire de Moïse, a dit :

(Vous voyez, je mets aujourd'hui devant vous bénédiction et malédiction : la bénédiction, si vous obéissez aux commandements du Seigneur, votre Dieu, que je vous donne aujourd'hui ; la malédiction, si vous n'obéissez pas aux commandements du Seigneur, votre Dieu, et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui, pour suivre des dieux étrangers, que vous n'avez pas connus) Deutéronome 11,26

Il nous appartient de purifier la terre profanée par les idoles qui la rendent impure et abominable, en obéissant aux commandements du Seigneur, sous peine d'être frappés par la malédiction, pour avoir désobéi à Dieu et l'avoir même offensé.

Mais à vrai dire, nous avons déjà été frappés par la malédiction, avec tous les maux que nous subissons, et si nous ne faisons pas la volonté de Dieu, le dernier mal que nous subirons sera la damnation éternelle.

Le Messager de Dieu